

REGLEMENT

Article 1

La Société Publique Locale Angers Loire Tourisme Expo Congrès (ALTEC) – Destination Angers, dont le siège social est situé 7, Place Kennedy – BP 15157 ANGERS Cedex 02, RCS 830 955 068, organisera une tombola gratuite intitulée « La grande tombola de la Foire », le jeudi 25 avril 2019, le vendredi 26 avril 2019, le samedi 27 avril 2019, le dimanche 28 avril 2019, le lundi 29 avril 2019, événement organisé dans le cadre de la Foire d'Angers qui aura lieu du 25 avril au 29 avril 2019 au Parc des Expositions d'Angers, dans les conditions prévues au présent règlement.

Le présent règlement a pour objet de définir les modalités de participation et d'attribution des dotations.

Article 2

Ce jeu est ouvert aux visiteurs de la Foire, c'est-à-dire toute personne physique, majeure et résident en France métropolitaine (Corse comprise) à l'exception du personnel de ALTEC - Destination Angers, des exposants, des prestataires de ALTEC - Destination Angers et leurs familles.

Offre limitée à une seule participation par foyer (même adresse, même nom, même adresse courriel) sur la durée de la Foire.

La participation à la tombola entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement. Toute fraude ou tentative de fraude, manifestée par un commencement d'exécution et commise en vue de percevoir indûment un lot, ou le non-respect du présent règlement, ou toute intention malveillante de perturber le déroulement de la tombola, pourra donner lieu à une éviction de son auteur.

Toute difficulté d'interprétation ou d'application du présent règlement sera tranchée souverainement par ALTEC - Destination Angers.

Article 3

Pour jouer, il suffit de déposer dans l'urne présente au Commissariat Général :

- son e-billet avec coupon de tombola acquis sur internet complété de tous les champs obligatoires
ou
- son billet avec coupon de tombola acquis en billetterie complété de tous les champs obligatoires
ou
- son coupon de tombola retiré aux accueils de la Foire situés dans le Hall Ardésia, le Grand Palais (Commissariat Général) et la Galerie de Liaison et complété de tous les champs obligatoires.

Le bulletin de participation devra être remis complètement rempli sans rature ni surcharge dans l'urne présente au Commissariat Général situé dans le Grand Palais. Tout bulletin incomplet, raturé ou illisible ou mettant en évidence une participation multiple sera éliminé du tirage au sort. Tous les champs « astérisqués » sont obligatoires.

Les participants s'engagent à respecter strictement les modalités du jeu, étant expressément stipulé que tout manquement à cette obligation entraînerait la perte du droit à la dotation.

Article 4

Les dotations des 5 tirages au sort :

1. Jedi 25/04/2019 :

- **1^{er} bulletin tiré** : Chèques cadeaux d'une valeur de 200 € TTC (en coupures de 10€). Dépensable dans plus de 170 commerces du centre-ville d'Angers (www.vitrines-angers.com pour plus de détails). Valable 6 mois à partir de sa date d'impression.
- **2^{ème} bulletin tiré** : 1 panier gourmand, d'une valeur totale de 158,90 € TTC, composé de :
 - 1 bouteille de vin de Rivesaltes Tuilé - valeur unitaire 8,50 € TTC (DOMAINE DE VALFON)
 - 1 bouteille de Champagne cuvée Fusion (Assemblage) - valeur unitaire 15 € TTC (LECOMTE TESSIER)
 - 1 bocal de foie gras de 300 g - valeur unitaire 40 € TTC (GERS ET PAPILLES)
 - 2 boîtes de pâté de porc gascon - valeur unitaire 4,90 € TTC soit 9,80 € TTC le lot (COMME A LA FERME)
 - 1 pot de 200g de caramel beurre salé, valeur unitaire 5 € TTC

1 Bon cadeau à valoir dans la boutique DPAP (transformation de produits de la mer et d'eau douce) de Saint Barthelemy d'Anjou d'une valeur unitaire de 20 € TTC
1 boîte de 4 gros cœurs Angevins, valeur unitaire 13,60 € TTC (DLUO 16/05/2019)
1 pot de gelée de Bonnezeaux au safran d'une valeur de 8 € TTC l'unité
1 lot de produits FAIREFRANCE d'une valeur de 15 € TTC composé d'un « tote bag », d'une brique 1 L de lait conventionnel, d'une bouteille 1 L de lait conventionnel, d'une bouteille 50 CL de lait conventionnel, d'une bouteille 1 L de lait BIO, d'une briquette de crème liquide entière, d'un mug à l'effigie de FAIREFRANCE et un crayon
1 lot de 2 pots de 250 g de miel de l'Or de la Ruche d'une valeur de 10 € TTC
1 panier - valeur unitaire 14 € TTC

3^{ème} bulletin tiré : 1 bracelet Julia Création en argent et pierres naturelles d'une valeur de 129 € TTC

- **4^{ème} et 5^{ème} bulletins tirés** : Lot de 2 entrées adultes (valeur 48 € TTC) et 2 entrées enfants (valeur 38 € TTC) pour le Zoo de la Flèche. Valeur du lot 86 €
- **6^{ème} bulletin tiré** : 3 h de ménage et repassage à domicile par ACCES PROPRE pour une valeur de 65.40 € TTC. A utiliser n'importe quand. Zone d'intervention Angers et ses environs
- **7^{ème} bulletin tiré** : 1 Bon cadeau pour 2 entrées adultes (valeur 48 € TTC) et 2 entrées enfants de 3 à 12 ans à Legendia Parc, valable jusqu'au 11/11/19 d'une valeur de 65 € TTC
- **8^{ème} bulletin tiré** : 1 lot d'une valeur totale de 48 € TTC composé d'1 bracelet ancre et corde réglable du LYS ETOILE d'une valeur de 26 € TTC et d'1 rosier angevin de ROSES LOUBERT d'une valeur de 22 € TTC
- **9^{ème} bulletin tiré** : 1 lot de plantes d'une valeur totale de 32 € TTC contenant 1 rosier angevin de ROSES LOUBERT, valeur 22 € TTC et 1 lot de 3 plantes vivaces en godet offert par SICLE d'une valeur de 10 € TTC

2. Vendredi 26/04/19 :

- **1^{er} bulletin tiré** : 1 Matelas Tempur Original de 160 x 200 offert par la Maison de la Literie, 1 Bd. Gaston Birgé, 49100 ANGERS, ainsi que la Maison de la Literie, centre commerciale Atoll, 49073 BEAUCOUZE d'une valeur de 3249 € TTC
- **2^{ème} bulletin tiré** : Chèques cadeaux d'une valeur de 150 € TTC (en coupures de 10€). Dépensable dans plus de 170 commerces du centre-ville d'Angers (www.vitrines-angers.com pour plus de détails). Valable 6 mois à partir de sa date d'impression.
- **3^{ème} bulletin tiré** : 1 panier gourmand, d'une valeur totale de 158,90 € TTC, composé de :
 - 1 bouteille de vin de Rivesaltes Tuilé - valeur unitaire 8,50 € TTC (DOMAINE DE VALFON)
 - 1 bouteille de Champagne cuvée Fusion (Assemblage) - valeur unitaire 15 € TTC (LECOMTE TESSIER)
 - 1 bocal de foie gras de 300 g - valeur unitaire 40 € TTC (GERS ET PAPILLES)
 - 2 boîtes de pâté de porc gascon - valeur unitaire 4,90 € TTC soit 9,80 € TTC le lot (COMME A LA FERME)
 - 1 pot de 200g de caramel beurre salé, valeur unitaire 5 € TTC
 - 1 Bon cadeau à valoir dans la boutique DPAP (transformation de produits de la mer et d'eau douce) de Saint Barthelemy d'Anjou d'une valeur unitaire de 20 € TTC
 - 1 boîte de 4 gros cœurs Angevins, valeur unitaire 13,60 € TTC (DLUO 16/05/2019)
 - 1 pot de gelée de Bonnezeaux au safran d'une valeur de 8 € TTC l'unité
 - 1 lot de produits FAIREFRANCE d'une valeur de 15 € TTC composé d'un « tote bag », d'une brique 1 L de lait conventionnel, d'une bouteille 1 L de lait conventionnel, d'une bouteille 50 CL de lait conventionnel, d'une bouteille 1 L de lait BIO, d'une briquette de crème liquide entière, d'un mug à l'effigie de FAIREFRANCE et un crayon
 - 1 lot de 2 pots de 250 g de miel de l'Or de la Ruche d'une valeur de 10 € TTC
 - 1 panier - valeur unitaire 14 € TTC
- **4^{ème} bulletins tirés** : 2 places de spectacle pour le Boléro le 27 /11/19 à 20h00 au Parc des Expositions, d'une valeur totale de 78 € TTC
- **5^{ème} et 6^{ème} bulletins tirés** : Lot de 2 entrées adultes (valeur 48 € TTC) et 2 entrées enfants (valeur 38 € TTC) pour le Zoo de la Flèche. Valeur du lot 86 €
- **7^{ème} bulletin tiré** : 1 bracelet Julia Création en argent et pierres naturelles d'une valeur de 89,90 € TTC

- **8^{ème} bulletin tiré** : 1 lot d'une valeur totale de 48 € TTC composé d'1 bracelet ancre et corde réglable du LYS ETOILE d'une valeur de 26 € TTC et d'1 rosier angevin de ROSES LOUBERT d'une valeur de 22 € TTC
- **9^{ème} bulletin tiré** : 1 lot de plantes d'une valeur totale de 32 € TTC contenant 1 rosier angevin de ROSES LOUBERT, valeur 22 € TTC et 1 lot de 3 plantes vivaces en godet offert par SICLE d'une valeur de 10 € TTC

3. Samedi 27/04/19

- **1^{er} bulletin tiré** : 1 Vélo électrique équipé d'un moteur EasyGo de 250W d'une valeur de 1499 € TTC offert par Vert Event
- **2^{ème} bulletin tiré** : 1 casque de moto intégral HJC RPHA composé de carbone. Résistance aux chocs, confort et légèreté d'une valeur de 490 € TTC
- **3^{ème} bulletin tiré** : 1 bon cadeau pour une balade Rando Vignes pour 4 personnes en gyropode d'une valeur de 196 € TTC
- **4^{ème} bulletin tiré** : 1 Serviteur "voie lactée" noir et blanc avec ses accessoires pour poêle ou cheminée d'une valeur de 187 € TTC.
- **5^{ème} bulletin tiré** : 1 panier gourmand, d'une valeur totale de 152,60 € TTC, composé de :
1 bouteille de vin de Rivesaltes Tuilé - valeur unitaire 8,50 € TTC (DOMAINE DE VALFON)
1 bouteille de Champagne cuvée Fusion (Assemblage) - valeur unitaire 15 € TTC (LECOMTE TESSIER)
1 bocal de foie gras de 300 g - valeur unitaire 40 € TTC (GERS ET PAPILLES)
2 boîtes de pâté de porc gascon - valeur unitaire 4,90 € TTC (COMME A LA FERME)
1 pot de 200g de caramel beurre salé, valeur unitaire 5 € TTC
1 Bon cadeau à valoir dans la boutique DPAP (transformation de produits de la mer et d'eau douce) de Saint Barthelemy d'Anjou d'une valeur unitaire de 20 € TTC
1 boîte de 16 minis Cœurs Angevins, valeur unitaire 17,30 € TTC (DLUO 16/05/2019)
1 pot de gelée de Bonnezeaux au safran d'une valeur de 8 € TTC l'unité
1 lot de produits FAIREFRANCE d'une valeur de 15 € TTC composé d'un « tote bag », d'une brique 1 L de lait conventionnel, d'une bouteille 1 L de lait conventionnel, d'une bouteille 50 CL de lait conventionnel, d'une bouteille 1 L de lait BIO, d'une briquette de crème liquide entière, d'un mug à l'effigie de FAIREFRANCE et un crayon
1 panier - valeur unitaire 14 € TTC
- **6^{ème} et 7^{ème} bulletins tirés** : Lot de 2 entrées adultes (valeur 48 € TTC) et 2 entrées enfants (valeur 38 € TTC) pour le Zoo de la Flèche. Valeur du lot 86 €
- **8^{ème} bulletin tiré** : 1 lot d'une valeur totale de 48 € TTC composé d'1 bracelet ancre et corde réglable du LYS ETOILE d'une valeur de 26 € TTC et d'1 rosier angevin de ROSES LOUBERT d'une valeur de 22 € TTC
- **9^{ème} bulletin tiré** : 1 lot de plantes d'une valeur totale de 32 € TTC contenant 1 rosier angevin de ROSES LOUBERT, valeur 22 € TTC et 1 lot de 3 plantes vivaces en godet offert par SICLE d'une valeur de 10 € TTC

4. Dimanche 28/04/19

- **1^{er} bulletin tiré** : 1 Séjour d'une semaine en camping car pour 4 personnes du samedi matin au vendredi soir suivant. Kilométrage illimité. Hors période de vacances scolaires ou avec surcoût à la charge du voyageur (800 €). Date limite de réservation : avant le 31 mai 2019 auprès de SLC Location Avis Car-Away à Montreuil Juigné . (valeur unitaire : 1 000,00€ TTC)
- **2^{ème} bulletin tiré** : 1 Billet pour un vol en montgolfière (MONTGOLFIERES D'ANJOU). A bord d'une nacelle de 5 à 8 passagers. 1 heure de vol pour 3 heures d'excursion. Valable tous les jours, le matin ou soir. Valeur unitaire 230 € TTC.
- **3^{ème} bulletin tiré** : 1 panier gourmand, d'une valeur totale de 152,90 € TTC, composé de :
1 bouteille de vin de Rivesaltes Tuilé - valeur unitaire 8,50 € TTC (DOMAINE DE VALFON)
1 bouteille de Champagne cuvée Fusion (Assemblage) - valeur unitaire 15 € TTC (LECOMTE TESSIER)
1 bocal de foie gras de 300 g - valeur unitaire 40 € TTC (GERS ET PAPILLES)
2 boîtes de pâté de porc gascon - valeur unitaire 4,90 € TTC (COMME A LA FERME)
1 pot de 200g de caramel beurre salé, valeur unitaire 5 € TTC

3 bouteilles d'Anjou : un Coteau du layon, un Anjou rouge et un Cabernet d'Anjou d'une valeur de 20,30 € TTC

1 boîte de 16 minis Cœurs Angevins, valeur unitaire 17,30 € TTC (DLUO 16/05/2019)

1 pot de gelée de Bonnezeaux au safran d'une valeur de 8 € TTC l'unité

1 lot de produits FAIREFRANCE d'une valeur de 15 € TTC composé d'un « tote bag », d'une brique 1 L de lait conventionnel, d'une bouteille 1 L de lait conventionnel, d'une bouteille 50 CL de lait conventionnel, d'une bouteille 1 L de lait BIO, d'une briquette de crème liquide entière, d'un mug à l'effigie de FAIREFRANCE et un crayon

1 panier - valeur unitaire 14 € TTC

- **4^{ème} et 5^{ème} bulletins tirés** : Lot de 2 entrées adultes (valeur 48 € TTC) et 2 entrées enfants (valeur 38 € TTC) pour le Zoo de la Flèche. Valeur du lot 86 €
- **6^{ème} bulletin tiré** : 1 diner spectacle au cabaret des belles poules d'une valeur de 74 € TTC
- **7^{ème} bulletin tiré** : 1 Pack culturel d'une valeur de 48 € TTC, contenant : 1 exemplaire dédié "d'Orcades en eaux troubles", tome 15 des "Enquêtes de l'inspecteur Sweeney", et Premier Prix littéraire au salon du livre de Niort en octobre 2018, d'une valeur unitaire de 10 € TTC et 2 bons pour la Tournée du Roi René, dégustation de bière en découvrant la ville d'Angers, d'une valeur de 38 € TTC
- **8^{ème} bulletin tiré** : 1 lot d'une valeur totale de 48 € TTC composé d'1 bracelet ancre et corde réglable du LYS ETOILE d'une valeur de 26 € TTC et d'1 rosier angevin de ROSES LOUBERT d'une valeur de 22 € TTC
- **9^{ème} bulletin tiré** : 1 lot de plantes d'une valeur totale de 32 € TTC contenant 1 rosier angevin de ROSES LOUBERT, valeur 22 € TTC et 1 lot de 3 plantes vivaces en godet offert par SICLE d'une valeur de 10 € TTC

5. Lundi 29/04/19

- **1^{er} bulletin tiré** : Chèques cadeaux d'une valeur de 150 € TTC (en coupures de 10€). Dépensable dans plus de 170 commerces du centre-ville d'Angers (www.vitrines-angers.com pour plus de détails). Valable 6 mois à partir de sa date d'impression.
- **2^{ème} bulletin tiré** : 1 panier gourmand, d'une valeur totale de 151,20 € TTC, composé de :
 - 1 bouteille de vin de Rivesaltes Tuilé - valeur unitaire 8,50 € TTC (DOMAINE DE VALFON)
 - 1 bouteille de Champagne cuvée Fusion (Assemblage) - valeur unitaire 15 € TTC (LECOMTE TESSIER)
 - 1 bocal de foie gras de 300 g - valeur unitaire 40 € TTC (GERS ET PAPILLES)
 - 2 boîtes de pâté de porc gascon - valeur unitaire 4,90 € TTC (COMME A LA FERME)
 - 1 pot de 200g de caramel beurre salé, valeur unitaire 5 € TTC
 - 1 carré délice avec 300g de chocolat et gourmandises - valeur unitaire 26,90 € TTC
 - 1 pot de gelée de Bonnezeaux au safran d'une valeur de 8 € TTC l'unité
 - 1 lot de produits FAIREFRANCE d'une valeur de 15 € TTC composé d'un « tote bag », d'une brique 1 L de lait conventionnel, d'une bouteille 1 L de lait conventionnel, d'une bouteille 50 CL de lait conventionnel, d'une bouteille 1 L de lait BIO, d'une briquette de crème liquide entière, d'un mug à l'effigie de FAIREFRANCE et un crayon
 - 1 kit de préparation de pain d'épices d'une valeur de 9 € TTC
 - 1 panier - valeur unitaire 14 € TTC
- **3^{ème} et 4^{ème} bulletins tirés** : Lot de 2 entrées adultes (valeur 48 € TTC) et 2 entrées enfants (valeur 38 € TTC) pour le Zoo de la Flèche. Valeur du lot 86 €
- **5^{ème} bulletins tiré** : 2 places de spectacle pour Casse-Noisette le 18 /12/19 à 20h00 au Parc des Expositions, d'une valeur totale de 78 € TTC
- **6^{ème} bulletin tiré** : 1 diner spectacle au cabaret des belles poules d'une valeur de 74 € TTC
- **7^{ème} bulletin tiré** : 1 Ti Sac noir : " Plus qu'un sac, un ti sac ! Il se porte comme un vêtement et s'utilise comme un sac à main bien organisé. Un plaisir à utiliser ! " Valeur unitaire 39,00 € TTC
- **8^{ème} bulletin tiré** : 1 lot d'une valeur totale de 48 € TTC composé d'1 bracelet ancre et corde réglable du LYS ETOILE d'une valeur de 26 € TTC et d'1 rosier angevin de ROSES LOUBERT d'une valeur de 22 € TTC
- **9^{ème} bulletin tiré** : 1 lot de plantes d'une valeur totale de 32 € TTC contenant 1 rosier angevin de ROSES LOUBERT, valeur 22 € TTC et 1 lot de 3 plantes vivaces en godet offert par SICLE d'une valeur de 10 € TTC

Ces dotations ne pourront en aucun cas être échangées contre leur valeur en espèces ou contre toute autre dotation.

ALTEC - Destination Angers ne saurait encourir une quelconque responsabilité si en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, elle est amenée à annuler, écourter, reporter ou modifier les conditions de participation, les dotations et/ou les modalités de fonctionnement de la tombola.

Article 5

Un tirage au sort sera effectué chaque jour de la Foire et désignera les gagnants, parmi les participants ayant mis le bulletin dans l'urne le jour même dudit tirage.

Les tirages au sort auront lieu au Parc des Expositions d'Angers, au Commissariat Général de la Foire.

Les jeudi 25 avril, vendredi 26 avril, samedi 27 avril et dimanche 28 avril, les tirages au sort auront lieu à partir de 18h30. En conséquence, les bulletins ne seront plus acceptés après 18h30. Le lundi 29 avril, le tirage au sort aura lieu à partir de 17h, en conséquence, les bulletins ne seront plus acceptés après 17h.

Article 6

Les personnes dont le bulletin de participation sera tiré au sort seront averties oralement par l'animateur de la Foire (annonce micro) puis par téléphone et / ou par mail au numéro et adresse mail portés sur le bulletin de participation, informations obligatoires sur le bulletin de participation. La responsabilité de la société organisatrice ne pourra être engagée du fait d'une erreur ou d'un changement de numéro ou de mail ultérieur du participant.

Le lot sera retiré dans un délai de 30 jours, à compter de la date du tirage au sort, au Parc des Expositions, Route de Paris, 49044 Angers cedex 01.

L'attention des participants est attirée sur le fait que certains lots peuvent comporter des produits périssables qui faute d'être réclamés suffisamment tôt devront être retirés du lot concerné par la société organisatrice pour des raisons notamment d'hygiène et de santé. C'est le cas notamment des paniers gourmands tirés au sort les jeudi 25, vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 avril car ils comportent des Cœurs angevins dont la DLUO est fixée au 16 mai 2019.

Concernant certains lots encombrants, le retrait sera à organiser avec l'exposant, dans son magasin. Passé ce délai, le gagnant ne pourra plus obtenir l'attribution de son lot.

Article 7

Pour l'attribution du lot, les gagnants devront justifier de leur identité.

Article 8

Le règlement est déposé auprès de la SCP MAINGOT & GOUKASSOW, 25 boulevard Victor Beaussier à ANGERS (49000) Huissiers de Justice associés qui s'est assuré de sa régularité ainsi que celles des documents et instruments relatifs aux modalités de participation, de quelque nature qu'ils soient.

Le règlement de ce jeu sera consultable au Commissariat Général de la Foire d'Angers et pourra être obtenu gratuitement sur simple demande sur place ou par courrier à l'adresse du Parc des Expositions d'Angers – Route de Paris – 49044 Angers cedex 01

Article 9

INFORMATIONS GENERALES

Les participants à la tombola autorisent ALTEC - Destination Angers à procéder à toute vérification concernant leur identité, adresse et date de naissance.

Les gagnants donnent leur autorisation à ALTEC - Destination Angers pour communiquer leurs noms, images (photographies), ainsi que leurs villes et n° de département dans les colonnes de la PQR ainsi que sur les sites internet de ALTEC - Destination Angers, et ce pendant une durée de un an à compter de leur participation, sans restriction ni réserve, et sans que cela leur confère un droit à rémunération ou un avantage quelconque autre que l'attribution de leur lot.

Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 et du Règlement UE n°2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez des droits d'accès à vos données à caractère personnel, à la rectification ou à l'effacement de celles-ci, du droit de limiter le traitement vous concernant, ou du droit de s'y opposer et du droit à la portabilité des données.

Vous pouvez exercer ces droits par courrier à : Destination Angers - 7, place Kennedy - BP 15157 - 49051 ANGERS CEDEX 02. Les données nominatives recueillies dans le cadre de l'opération « la grande tombola de la Foire » pourront être utilisées par ALTEC - Destination Angers à d'autres fins que l'opération elle-même mais dans les conditions de la loi du 6 janvier 1978 et du Règlement UE n°2016/679 du 27 avril 2016.
